Monsieur le Ministre,

Tran Thi Nga purge actuellement une peine de neuf ans à la prison de Gia Trung, confirmée en appel en décembre 2017.

L’été dernier, elle révélait avoir été battue et menacée de mort par sa co-détenue. Bien que les autorités pénitentiaires aient été alertées, aucune mesure n’a été mise en place pour la protéger. Depuis son arrestation, ses droits de visite sont arbitrairement restreints. Elle n’a été autorisée à joindre sa famille par téléphone qu’en juin 2018, après 16 mois de silence.

Dans ces circonstances, je vous exhorte à bien vouloir :

- libérer Tran Thị Nga immédiatement et sans condition, car elle est détenue uniquement pour avoir exercé, sans violence, son droit à la liberté d’expression ;

- garantir qu’elle ne soit pas torturée ou maltraitée et qu’elle puisse communiquer avec ses proches.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l’expression de ma haute considération.

M. Tô Lâm

Ministre de la Sécurité publique du Vietnam

44 Yết Kiêu St. Hoàn Kiếm District

Hà Nội, Viêt-Nam